

SAISON 2018-2019

Heures d'ouverture :

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche de 9 h à 12 h 00

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi de 14 h à 16 h 00 Adulte

Mercredi de 14 h à 16 h École de tir



TARIF FFTir SAISON

Jeune de 11 ans à 17 ans : 75 €uros

Junior 18 / 20 ans : 85 €uros + 55 Euros de PVC

Étudiant : 105 €uros + 55 Euros de PVC

Dame & Senior 21 ans et + : 135 € + 55 € de PVC.

Couples : 215 € + 110 € de PVC.

Une participation à la vie du club (PVC) de 55 € est demandée pour les catégories, junior, dame et senior (étudiant inclus). Cette somme est remboursable à la prise d'une permanence.

Location annuelles d'armes :

30 € pour les jeunes, 35 € pour les adultes.

Gratuité la 1ère année en cas d'inscription avant le 1^{er} octobre

Tireurs occasionnels : 15 € la séance ; 2 fois/an.

2ème club : 60 €

La licence est valable du 01/09 au 30/09

UN PEU D'HISTOIRE

La SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS est la plus ancienne Association Sportive de notre Cité. Sa création remonte à 1870. Elle fête donc aujourd'hui ses 147 ans, mais les années ne l'ont pas ridée et elle est toujours aussi active.



Les armes de 1ère & de 4ème catégorie sont soumises à autorisation

LE CLUB

Il compte environ 400 membres, dont une partie se consacre à la compétition : carabine, pistolet, arbalète.

Les disciplines d'hiver sont axées sur le stand 10m, en carabine et pistolet à air comprimé et arbalète Field.

L'été, les tirs se déroulent en extérieur, à 50 m pour la carabine et à 25 m pour les armes de poing.

Les différents championnats se disputent de la façon suivante : après une sélection au stand de Mâcon, les tireurs entament la saison en se sélectionnant aux départementaux et aux régionaux pour terminer (pour les meilleurs) aux championnats de France.

ÉCOLE DE TIR

Une école de tir fonctionne depuis le mercredi après-midi et le samedi après-midi.

Dès l'âge de 8 ans, les jeunes peuvent ainsi découvrir les valeurs et les qualités du programme cibles couleurs.

SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS

PLAN D'ACCÈS AU STAND



Nouvelle Discipline à Mâcon, Trois arbalètes sont à votre disposition

Il est rappelé que la société des tireurs mâconnais accueille les personnes handicapées (handisport ; sport adapté).

ADRESSES UTILES

Président :

Pierre André BEGUIN

☎ 06 83 85 69 18

Secrétaire :

Jean Pierre LATHUILIERE

☎ 06 40 27 60 46

Trésorier :

Pascale CLEMENT

☎ 03 85 51 87 83

☎ 06 20 71 28 92

(1) Pour les prises de rendez vous auprès de l'OMS : Téléphoner au 30 85 38 06 14

Coût de la visite médicale : 3.50 € ou 4.50 € en cas d'électrocardiogramme.

Ce montant est à acquitter à la Société des tireurs Mâconnais à l'inscription.

POUR LES NOUVEAUX

Inscription exclusivement le samedi après midi et le dimanche matin

VISITE MÉDICALE

La demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médicale a été effectué et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.

Le président de club doit donc être en possession du certificat médical pour tout nouveau licencié.

Cette visite est possible dans l'O.M.S. sur rendez-vous Centre Paul Bert - 389, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 71000 MÂCON



S.T.M.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR



LIGUE DE BOURGOGNE

SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS

Rue Léo LAGRANGE CHAMPLEVERT

71000 MÂCON

Tél: 03 85 38 03 19

<http://www.societedetir-macon.fr>